

Le traitement médiatique des abus commis par des thérapeutes : le voile est à peine levé...

Arlène Gaudreault, présidente de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes et chargée de cours à l'École de criminologie, Université de Montréal

Journaux, articles de magazine, films, documentaires, talk-shows, reconstitutions, reportages en série: ce sont autant de forums où un problème comme la violence sexuelle fait l'objet de débats publics, où l'on contribue à construire dans l'imaginaire collectif ce qui est acceptable ou non, où l'on explique ou justifie les actions et décisions des acteurs du système de justice pénale, où l'on configure la réaction sociale. Les médias sont des interlocuteurs importants pour donner un sens à divers problèmes sociaux comme celui de la violence sexuelle.



Les crimes qui font la manchette

Les affaires judiciaires alimentent l'information quotidienne. L'accent est mis sur les crimes violents contre la personne et les crimes sexuels, à eux seuls, occupent les deux tiers de ces nouvelles. Cependant, seuls quelques événements liés à la violence sexuelle feront l'objet d'une vaste couverture médiatique. Ils alimenteront pendant des semaines, voire des mois, les commentaires et les débats dans l'arène médiatique.

La plupart des crimes qui font la manchette sont brièvement évoqués. Quelques lignes dans les journaux. Quelques minutes d'antenne dans les bulletins de nouvelles. Ils sont intercalés ou noyés dans une masse d'informations que l'on a peine à digérer et dont il nous est difficile de suivre la cadence. Dans le lot des misères humaines, catastrophes naturelles, attentats, épreuves de toutes sortes, ils passeront inaperçus. Une histoire parmi tant d'autres. Les souffrances des uns et des autres, victimes et agresseurs, celles de leurs familles, seront gommées, banalisées. On aura déjà "zappé" ou tourné la page. On n'aura pas pris le temps de comprendre l'ampleur des dégâts, ni les raisons qui amènent victimes et agresseurs à s'enliser dans ces situations, encore moins de nous questionner sur les failles de nos institutions et sur les moyens de prévenir ces agressions.

Malheureusement, la politique d'information met trop souvent l'accent sur les nouvelles éclairs. Les journalistes n'ont pas le temps d'approfondir les enjeux et de développer une analyse rigoureuse et méthodique des faits. Ces derniers doivent être rapportés en quelques minutes ou quelques lignes, par des journalistes qui ne sont pas très familiers -ou le sont superficiellement- avec la complexité des problèmes sous-jacents.

La concurrence féroce que se livrent les médias contribue à accentuer ce phénomène de marchandisation graduelle de l'information. Dans un contexte où prédominent l'abondance, la rapidité, la caducité, la brièveté de l'information, il est difficile de sauvegarder les principes de déontologie qui devraient guider l'exercice de la profession journalistique.

Le choix de la nouvelle

Ce n'est un secret pour personne: les médias exploitent les nouvelles qui peuvent attirer l'attention du public, le faire réagir. On doit choquer pour intéresser. Une histoire de crime doit contenir un angle ou un élément qui mettent la nouvelle hors norme. Les journalistes sont sous pression pour trouver des exceptions à la règle, avoir la première page.

Les pressions et la concurrence des entreprises médiatiques, les contraintes organisationnelles et, peut-être même, les aspirations de carrière des journalistes dans une industrie très compétitive, orientent les représentations des crimes sexuels vers ce besoin de choquer, au détriment de discussions plus sérieuses qui pourraient expliquer la victimisation et le passage à l'acte dans les causes de violence sexuelle.

Le sujet doit être perçu comme étant suffisamment sérieux pour être choisi parmi les thèmes qui se font quotidiennement compétition. Un événement jugé bon pour

la nouvelle servira à établir un agenda médiatique et alimentera d'autres reportages ou des informations plus détaillées. Le reportage initial aidera à la construction sociale d'un problème en même temps qu'il légitimera le fait que l'on doit continuer à parler de cette histoire.

Pour capter l'attention du public, par ailleurs sollicité de toutes parts, certains ingrédients sont particulièrement efficaces. Les histoires qui font la une sont plus rentables lorsqu'elles comportent de la violence, une violence débridée et inexplicable « pour le commun des mortels » ; lorsque les circonstances du crime sont extraordinaires ou atypiques ; lorsque le sordide et l'inusité figurent dans le scénario. Elles ont un plus grand potentiel dramatique lorsque

l'un des acteurs -victime ou agresseur- est une célébrité. Ce potentiel devient encore plus exploitable lorsque ces derniers sont l'un et l'autre des icônes et ce, même si les délits sont moins graves. Elles sont aussi plus susceptibles de faire la manchette s'il s'agit d'agresseurs qui ont un statut social leur conférant une certaine autorité et la confiance du public. Les gens ordinaires se retrouveront sous les projecteurs des médias lorsque le crime comporte des circonstances exceptionnelles, un passage à l'acte susceptible de provoquer une forte réprobation sociale.

Non seulement faut-il détenir une bonne histoire, mais encore faut-il que le traitement de la nouvelle permette d'en faire un produit de consommation.

Plusieurs journalistes n'hésiteront pas à recourir à un langage chargé pour mettre l'emphase sur les souffrances des victimes et le côté démoniaque du délinquant. Les faits doivent avoir des résonances émotionnelles (ça peut arriver à n'importe qui, à mon enfant) et des résonances culturelles (cela s'est produit près de chez moi). Ces éléments concourent à la dramatisation.

Quand il s'agit de crimes spectaculaires, les médias diffuseront une abondance de détails, la plupart du temps répétitifs. La nécessité d'appuyer la nouvelle par des témoignages, des photos de la victime, est très profondément ancrée. Tout cela n'ajoute souvent rien à l'analyse des faits, mais on rend ainsi la nouvelle plus attrayante.

Tous les médias doivent-ils pour autant être mis au banc des accusés ?

Il faut reconnaître qu'il y a d'importantes différences entre la presse écrite et électronique, entre les médias qui s'adressent à des publics plus informés ou plus « populaires ». Tous les journalistes n'exercent pas leur métier de la même façon. Il y a une grande variété dans la couverture de la nouvelle. Les médias ne sont pas monolithiques. L'information à laquelle nous avons accès n'est pas qu'insipide, répétitive ou d'un voyeurisme malsain. Elle ne se cantonne pas que dans la culture du fait divers ou la théâtralisation de la misère humaine.

Même si on leur reproche souvent la pauvreté de leur analyse, les médias ont contribué à une saisie plus nuancée de la problématique de la violence sexuelle. Ils ont joué un rôle important au cours des dernières années pour mettre en lumière l'ampleur de problématiques comme l'inceste, l'abus des enfants dans la famille ou par

des tiers, la violence entre les conjoints. Ce faisant, ils ont participé à un travail de conscientisation qui nous a aidés à mieux comprendre les raisons pour lesquelles ces violences étaient peu dénoncées ou cautionnées par nos institutions. Ils nous ont confrontés aux coûts humains et sociaux qu'elles génèrent.

Dans le champ de la violence sexuelle, les médias ont été utiles pour faire connaître le travail des organismes, pour diffuser et vulgariser les résultats des recherches. Ils ont proposé des lieux pour débattre du bien-fondé des réformes et politiques sociales, des pratiques du système de justice et des agences sociales.

Ils ont aussi offert une tribune à de nombreuses victimes pour dire ce qu'elles avaient vécu, pour montrer qu'il est possible de sortir du statut victimaire, et que le fait de parler publiquement est une façon de retrouver sa dignité. Elles ont su toucher le grand public et briser l'isolement d'autres victimes. Plusieurs d'entre elles ont été des porte-parole efficaces pour secouer des préjugés tenaces et provoquer de nécessaires changements.

Dans le traitement médiatique de la violence sexuelle, quelle place tient l'abus commis par des thérapeutes et professionnels ?

Ce qui frappe d'abord, c'est que cette forme de violence est encore largement occultée dans les médias. Elle émerge de temps en temps lorsque certains dossiers sont portés à notre connaissance parce qu'ils se retrouvent devant les tribunaux ou des instances comme les ordres professionnels. Lorsque c'est le cas, les faits et les procédures sont présentés brièvement et plutôt sobrement. Même si ces abus entraînent des conséquences sévères et à long terme pour les victimes, que l'entourage en subit aussi l'onde de choc,

on en parle à peine. Il arrive même parfois que l'on insiste davantage sur les préjudices que subissent les abuseurs et leurs familles, surtout lorsque les accusés sont des professionnels qui jouissent d'une bonne réputation ou qu'ils sont des figures connues dans leur milieu.

La plupart du temps, ces affaires sont traitées superficiellement. Pourtant, plusieurs questions mériteraient d'être approfondies. Que savons-nous par exemple des facteurs qui expliquent que certaines personnes sont plus vulnérables à ce type d'abus? Comment le prévenir? Comment comprendre que ces rapports malsains puissent perdurer, parfois, pendant des années? Quelles sont les raisons pour lesquelles certains professionnels transgressent leur code d'éthique et s'engagent dans des relations qui violent l'espace personnel de leurs patients? Et que penser de ces pseudo-thérapeutes que n'encadre aucun ordre professionnel? Quelles ressources peuvent venir en aide aux personnes responsables de ces violences et à celles qui en subissent les contrecoups?

Comment les victimes arrivent-elles à s'en sortir et à faire confiance à d'autres aidants? Autant de questions face auxquelles les médias ne s'aventurent pas trop.

En novembre 1996, l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes consacrait un atelier à la thématique de l'abus commis par des professionnels lors de son colloque *Victimes d'actes criminels: de l'impuissance vers l'autonomie*. Les Actes de ce colloque font état des obstacles qui marquent la trajectoire des victimes lorsqu'elles entament des poursuites et ou veulent se prévaloir des avantages du régime d'indemnisation.

Sont-elles maintenant plus satisfaites de la façon dont on traite leurs plaintes ou leurs demandes? Sont-elles mieux accompagnées et soutenues dans leurs démarches? Rencontrent-elles moins d'embûches dans l'exercice des recours mis à leur disposition? Les ordres professionnels sanctionnent-ils plus efficacement les responsables? Lorsque des procédures

pénales sont intentées, quelles sont les sentences imposées par les tribunaux? Ont-elles un effet dissuasif? On doit admettre que l'on en sait peu sur le cheminement complexe de ces dossiers. La couverture médiatique ne nous permet pas de se faire une opinion éclairée.

Chose certaine, en traitant ces violences comme un fait divers, les médias continuent à entretenir le silence qui entoure ce sujet encore tabou. Cela reflète peut-être aussi notre propre silence ou une certaine inertie. Alors que nous avons fait des avancées considérables pour dénoncer la violence sexuelle dans de nombreux contextes, pour développer des services de prise en charge pour les victimes, pour modifier nos attitudes et nos pratiques à leur endroit, pour améliorer l'état de nos connaissances, cette violence professionnelle a peu retenu notre attention. Sinon sporadiquement. Si les médias sont frileux, nous le restons aussi dans nos approches et dans notre engagement envers ces victimes.

TELL *Therapy Exploitation Link Line*

TELL - Therapy Exploitation Link Line

Fondé en 1989 à Boston, TELL (Therapy Exploitation Link Line) est une ressource en ligne qui offre références, lectures et réseau d'entraide aux victimes d'abus sexuels par des psychothérapeutes et autres professionnels de la santé. Les personnes qui répondent aux demandes et questions acheminées par courriel sont des bénévoles ayant été victimes de ce type d'abus. De manière plus spécifique, voici quelques-uns des services offerts:

- Des ressources et des suggestions de lecture pouvant aider les victimes à s'aider elles-mêmes;
- Lorsque possible et approprié, TELL aide les victimes à communiquer entre elles;
- TELL aide les victimes à connaître, comprendre et évaluer les différentes options qui s'offrent à elles;
- Sur demande, TELL achemine gratuitement de la documentation reproduisant des articles rédigés par des professionnels, des journalistes et des victimes sur les questions liées à l'exploitation sexuelle par des professionnels de la santé, à la dénonciation et au processus de plaintes, aux thérapies subséquentes et à la « guérison ».

Pour consulter le site: <www.therapyabuse.org>